

Université Libre de Bruxelles – Cours de vacances

Programme du niveau « Perfectionnement 4 » (60h) (non francophones avancés / francophones)

Pratique orale (16h)

Ce cours a pour objectif de rendre les étudiants capables d'argumenter et de défendre leurs opinions à l'oral, en situations inédites et complexes ; de s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets ; de communiquer avec spontanéité et aisance. Le cours est centré sur la mobilisation des acquis et l'acquisition de vocabulaire et d'expressions idiomatiques à travers divers exercices (prise de parole, jeux de rôle, création de dialogues, exercices radiophoniques...). Outre une courte réflexion théorique sur ce que sont un argument et une opinion ainsi qu'une rapide révision du vocabulaire de la subjectivité et de l'objectivité, il est proposé à l'apprenant des mises en situation et des débats, mobilisant systématiquement l'ensemble de ses connaissances.

Pratique écrite (14h)

Ce cours est centré sur le développement de compétences d'écriture dans une démarche active et créative. Il propose aux étudiants de perfectionner leur savoir-faire en les impliquant dans un processus de construction des connaissances à travers la mise en place d'ateliers d'écriture. Le participant s'adonne à des activités écrites qui s'inspirent de textes déclencheurs d'auteurs divers, approchant l'écriture à travers plusieurs styles inspirants. Autobiographies, dialogues, romans noirs, fiction et bien d'autres encore permettent aux étudiants d'expérimenter la création en groupe, où l'on échange autour des textes écrits, tout en cheminant individuellement sur le terrain de l'expression personnelle, loin de tout académisme.

L'atelier se définit d'abord comme un lieu de production, de pratique sociale de l'écriture passant par des exercices tantôt individuels, tantôt collectifs dont la confrontation permet la déconstruction des processus d'élaboration. Mieux écrire, c'est aussi mieux lire.

Grammaire en contexte (12h)

Le module de grammaire comprend d'une part une partie théorique, basée principalement sur l'étude des propositions subordonnées (conjonctions de subordination ainsi que le mode et le temps qu'elles exigent). En partant de textes (articles de presse, chanson ou d'extraits d'œuvres littéraires), les étudiants seront amenés à découvrir les différentes façons d'exprimer la cause, la conséquence, le but, l'hypothèse, l'opposition par le biais des mots articulatoires qui structurent le discours. Après une phase d'observation et de théorisation, des exercices de mise en pratique seront proposés à chaque fois (transformations, phrases à compléter, phrases à inventer, verbes à conjuguer en tenant compte de la conjonction de subordination, etc.), l'idée étant d'apprendre à pouvoir utiliser une palette d'éléments lexicaux servant à exprimer ces notions, notamment en variant de registre de langue.

Littérature belge de langue française (10h)

Si aujourd'hui, on peut parler d'un marquage identitaire fort dans le champ littéraire belge, il n'en a pas été de même dans le passé. Le cours s'attache à faire découvrir quelques pans de la littérature belge comme pratique sociale spécifique. Notre littérature périphérique a cherché en effet à se différencier ou à s'assimiler aux pratiques du centre parisien. L'examen de certains courants littéraires et de figures marquantes permet d'entrevoir non seulement le jeu de rapports de force, mais aussi le surgissement créatif et l'enrichissement existentiel.

Conférences autour de la culture belge (8h)

Quatre conférences seront proposées aux participant(e)s au cours de leur séjour. Elles auront pour objectif de mieux faire connaître les réalités culturelles et sociales de la partie francophone du pays, à travers des exposés proposés portant sur différents sujets tels que la peinture et l'art en général, la chanson belge, le cinéma et la littérature belge. Ces conférences seront tenues par des personnes expertes de ces sujets.